



## Décision de radiodiffusion CRTC 2005-417

Ottawa, le 17 août 2005

### Trust Communications Ministries

Barrie, Owen Sound et Peterborough (Ontario)

### Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CJLF-FM Barrie et ses émetteurs CJLF-FM-1 Owen Sound et CJLF-FM-2 Peterborough, du 1<sup>er</sup> septembre 2005 au 31 décembre 2005, aux modalités et conditions en vigueur dans la licence actuelle.
2. La demande de renouvellement de cette licence a été publiée le 18 avril 2005 dans l'avis public de radiodiffusion CRTC 2005-33. Toutefois, le Conseil ne pourra pas se prononcer sur cette demande avant que la licence n'expire.
3. La décision publiée aujourd'hui ne règle en aucune façon les questions que le renouvellement de cette licence pourrait soulever. Le Conseil se prononcera sur la demande de renouvellement dans une décision subséquente.

Secrétaire général

*La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*